

Communiqué de presse

2^e phase de la campagne de promotion économique :
« *Tous unis pour faire avancer le Loir-et-Cher !* »

En mai 2009, le Loir-et-Cher s'expose dans les médias pour la 2^e phase de la campagne de promotion économique du département. Cette seconde vague de communication a pour objectif de développer la notoriété du Loir-et-Cher et d'en diffuser une image attractive, au-delà des clichés touristiques, en particulier en promouvant les nombreux atouts économiques et culturels dont il dispose. À la télévision sur des chaînes d'information (*BFM TV* et *i Télé*), sur les ondes radio, en particulier *BFM radio*, et désormais sur Internet (*Lefigaro.fr*) le Loir-et-Cher s'expose pour attirer à lui de nouveaux habitants, entrepreneurs et salariés. En novembre 2009, une 3^e phase de communication sera proposée au public.

→ Le site Internet dédié à la campagne : www.creer-en-loir-et-cher évolue. Plus de thèmes, plus de contenus, il proposera notamment un comparateur de prix entre Blois et Paris, pour aider les hésitants à franchir le pas...

Cette campagne renforce l'identité du département en s'appuyant sur les lieux et les personnages qui ont jalonné son histoire et en montrant que l'esprit d'innovation se transmet et inspire, depuis toujours, la création en Loir-et-Cher. La signature de la campagne *En Loir-et-Cher, on a de la suite dans les idées*, révèle comment la réussite, l'innovation et la créativité sont inscrites dans les gènes de nos territoires.

Tous unis pour faire avancer le Loir-et-Cher

« *Pour que le buzz soit efficace autour de cette campagne de promotion, il est primordial que chacun se l'approprie et la partage. Le conseil général compte sur chaque maire, chaque président de communauté de commune, chaque chef d'entreprise - petites ou grandes et sur chaque leader d'opinion pour relayer les arguments qui militent en faveur de notre Loir-et-Cher. Parce que la crise est forte et que nos territoires en ont besoin, nous avons le devoir être tous unis pour faire avancer le Loir-et-Cher !* »

Maurice Leroy, député, président du conseil général

Contact presse :

Florence Ducasse : 02 54 58 41 11 – florence.ducasse@cg41.fr

Thomas Hantz : 02 54 58 43 96 – 06 87 99 56 71 – thomas.hantz@cg41.fr